



Paris, février 2007

L'observatoire de l'achat des organismes de Sécurité sociale s'installe à l'Ucanss

L'observatoire de l'achat des organismes de Sécurité sociale s'installe à l'Ucanss, afin d'optimiser la politique d'achats des organismes, améliorer encore l'assistance pour l'élaboration ou la passation de leurs marchés et uniformiser les bonnes pratiques.

La mise en place de l'observatoire s'inscrit dans la suite de la mission qu'avait confiée le Ministère de la Santé et des Solidarités à l'Ucanss* : la gestion du secrétariat de la Ccmoss (Commission Consultative des Marchés des Organismes de Sécurité sociale).

Cet observatoire s'inscrit dans la logique initiée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à travers l'observatoire économique de l'achat public installé le 14 novembre 2005.

- ***Les missions de l'observatoire***

- ❖ L'observatoire de l'achat des organismes de Sécurité sociale est chargé de rassembler et analyser les données économiques et techniques des achats des organismes de tous les régimes.
- ❖ Ses conclusions et ses recommandations sont mises à la disposition de la Commission consultative des marchés des organismes de sécurité sociale (Ccmoss), des organismes nationaux et des ministères.
- ❖ L'observatoire pourra être également un lieu d'échange entre les acteurs de la commande publique institutionnelle en matière de diffusion de bonnes pratiques d'achat et un levier pour le développement durable.

L'observatoire s'est doté d'une présidence tournante assurée pour la première année par Philippe Renard, Directeur de l'Ucanss.

* Arrêté du 4 octobre 2005 paru au Journal Officiel du 25 octobre 2005.

- **Un conseil national composé de 15 membres**

L'observatoire comprend :

- 5 représentants des directions des organismes nationaux du régime général : 1 pour la Cnamts, 1 pour la Cnaf, 1 pour la Cnav, 1 pour l'Acoss et 1 pour l'Ucanss,
- 3 représentants des directions des organismes nationaux des autres régimes : 1 pour le régime agricole, 1 pour le RSI et 1 pour les autres. Les autres régimes sont représentés par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN),
- Le Président de la Ccmoss, Michel Duraffourg, inspecteur général des affaires sociales
- 1 représentant du Ministère des affaires sociales,
- 1 représentant de l'observatoire économique de l'achat public,
- 2 personnes qualifiées désignées par l'Ucanss, le choix s'est porté sur un spécialiste de l'achat, un professeur d'économie,
- 2 représentants d'organismes locaux désignés par l'Ucanss ; ces représentants sont l'Urssaf de Paris et la Cpam de Nancy.

L'observatoire a été installé le 9 janvier, et le premier groupe de travail a débuté dès le 1^{er} février se fixant comme objectifs :

- ① de recenser les données des marchés des organismes de sécurité sociale,
- ② de modéliser un rapport annuel type,
- ③ de travailler sur le thème de la mutualisation des achats.

CONTACT PRESSE

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Candide HEIZ - Sandrine AUVRAY
97, bd Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 21 11 - Fax : 01 42 93 08 01

L'Ucanss en bref

Créée en 1970, l'Ucanss exerce la responsabilité de l'employeur dans le dialogue social national et la négociation de la convention collective avec les organisations syndicales.

Elle a à sa tête deux instances dirigeantes : le Conseil d'orientation et le Comité exécutif des directeurs.

Le Comité exécutif des directeurs est l'instance opérationnelle de l'Ucanss. C'est lui qui, notamment, propose le programme de négociation collective et qui définit le mandat du directeur de l'Ucanss pour les négociations.

Le Conseil d'orientation adopte les orientations de gestion des Ressources Humaines du régime général de Sécurité sociale.